

**Dans le cadre du projet FAB-Pat financé par le Labex IMU, une recherche-action sera mise en oeuvre à partir de l'automne 2016 visant à élaborer un atlas numérique, collaboratif et participatif autour du paysage urbain historique (PUH). Ce projet associe des chercheurs en sciences des données et de l'image, des chercheurs en sciences sociales ainsi que des praticiens territoriaux (ville de Lyon) et culturels (Musée Gadagne, Confluences). L'objectif de cet atlas est de doter le secteur classé Unesco lyonnais d'un outil permettant de façon évolutive, de combiner des données d'acteurs d'une part, de citoyens et de visiteurs d'autre part, dont les usages seront déclinables aussi bien par les premiers que par les seconds. Pour mener à terme ce projet, il est prévu dans le cadre d'un post-doctorat un travail documentaire, permettant de mettre en perspective un état de l'art.**

Dans l'histoire de la patrimonialisation, les institutions publiques (musées, services de l'Etat, villes, etc) et les organismes internationaux (Unesco, Conseil de l'Europe etc) ont joué un rôle moteur, singulièrement en France ; cependant cette manière de faire a du évoluer depuis une vingtaine d'années. L'action citoyenne a bouleversé les cadres institutionnels, mais aussi scientifiques du patrimoine, mouvement qui s'est encore accentué avec l'essor de la communication numérique, particulièrement en France, pays d'élection des politiques du patrimoine pensées depuis le ministère de la Culture et ses experts. Ces pratiques que nous pouvons appeler « d'ordinaires » et/ou « citoyennes » du patrimoine ne sont pas isolées : elles correspondent à un mouvement plus général d'affirmation de la société civile via des actions individuelles et collectives qui sont de moins en moins portées par les corps intermédiaires.

Notre hypothèse est que le patrimoine est devenu un champ d'action où se jouent les modifications du rapport entre « l'officiel » et le « non officiel » (Harrison, *Heritage. Critical Approaches*, Routledge, 2013), « l'institutionnel » et « l'appropriable » (Rautenberg, *La Rupture patrimoniale*, A la Croisée, 2003), les transformations des politiques et des pratiques du développement (Auclair & Fairclough, *Theory and Practice in Heritage and Sustainability*, Routledge, 2015) et plus largement la question de l'identité (Smith, *Uses of heritage*, Routledge, 2006).

Dans ce nouveau paysage de l'action publique, le patrimoine n'est plus tant l'indice d'une mémoire ou d'une identité à défendre (Davallon, *Le Don du patrimoine* Hermès, 2006) comme on l'a très généralement admis, ni même d'un attachement à un monde dont nous nous sentions responsables (Tornatore, « L'esprit de patrimoine », *Terrain*, 2012), qu'une mise en forme et en mots de nos projections et de nos espoirs pour le futur : ce que nous souhaitons préserver tient plus sa valeur de notre investissement pour l'avenir que de ce qu'il nous rappelle du passé (Harrison, *ibid*).

Ce serait cependant mal comprendre ce qui se joue que de croire que l'action citoyenne patrimoniale vient se substituer à l'action publique plus traditionnelle. Il y a longtemps déjà que les villes européennes ont appris à ne plus imposer d'en haut leurs pratiques et à tenir compte, dans leurs politiques, du poids politique de certains collectifs ou associations (Le Galès, *Le retour des villes européennes*, Presses de Sciences po, 2003). Il n'est plus question d'opposer des pratiques « bottom up » à des politiques « top down ». Ce qu'il s'agira de comprendre, c'est comment s'articulent aujourd'hui, dans le cas précis de la ville de Lyon, une politique publique du patrimoine qui met en avant la labellisation Unesco, des institutions culturelles ouvertes à un large public et qui envisagent favorablement la participation de leur public à l'enrichissement de leur « collection » (terme à comprendre, bien sur, dans son sens le plus large, c'est-à-dire bien au-delà des inventaires des musées ou des bibliothèques), et des habitants qui se mobilisent,

individuellement ou en collectifs, pour participer à une « œuvre patrimoniale collaborative » et par nature évolutive.

C'est dans ce cadre théorique que le labex IMU propose une recherche post-doctorale qui s'inscrira dans un programme de recherche plus large intitulé **Partager la fabrique du patrimoine – Approche et enjeux du Paysage Urbain Historique (PUH) de Lyon** et viendra en complément d'un projet de recherche doctoral. Tout en étant relativement autonome de celle-ci, la recherche post-doctorale vise à apporter à l'ensemble des participants au programme de recherche une revue critique des travaux existants, au niveau international, sur les pratiques patrimoniales participatives, mettant en avant, en particulier, la notion de « communauté de pratiques patrimoniales ». Promues par l'UNESCO sur le modèle des « communautés de pratiques » d'apprenants définies par Etienne Wenger (*Communities of Practice. Learning, Meaning and Identity*. Cambridge Un. Press, 1998), celles-ci semblent désormais transformer, parfois radicalement, nos pratiques et nos conceptions du patrimoine en mettant l'action patrimoniale au cœur des phénomènes de patrimonialisation (Adell, Bendix, Bortolotto, Tauschek, *Between Imagined Communities and Communities of Practice. Participation, Territory and the Making of Heritage*, Universitätsvelag Göttingen, 2015). L'hypothèse de cette recherche documentaire est que ces communautés de pratiques patrimoniales peuvent venir croiser les communautés numériques (Dominique Cardon, *La démocratie Internet*. Paris: Seuil, 2010) qui se constituent au service d'actions patrimoniales particulières, souvent localisées, contribuant ainsi à faire du numérique l'un des supports essentiels des nouvelles formes de patrimonialisation.

**Placée sous la responsabilité de Michel Rautenberg, professeur de sociologie à l'université Jean Monnet Saint-Etienne, en collaboration avec Gilles Gesquière, professeur d'informatique à l'université Lyon 2, le doctorant sera accueilli par le Centre Max Weber (site de Saint-Etienne).**

Cette recherche post-doctorale sera ouverte à l'international et pourra être rédigée indifféremment en français ou en anglais.

Des candidatures de doctorant-e-s en sciences sociales (sociologie, anthropologie, géographie) sont attendues pour une sélection à l'automne (date limite des dépôts de candidatures 31 octobre) et un début de contrat pour novembre-décembre 2016.

Les candidatures sont à envoyer à Michel Rautenberg : [michel.rautenberg@univ-st-etienne.fr](mailto:michel.rautenberg@univ-st-etienne.fr)